



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 31 juillet 2023

### Cabinet dentaire du Port : l'ARS lève la suspension des chirurgiens-dentistes suite aux corrections apportées pour respecter les règles d'hygiène

Une inspection diligentée par l'Agence Régionale de Santé La Réunion avait mis en lumière de nombreux manquements aux règles d'hygiène et de stérilisation au sein du cabinet dentaire situé au Port, Résidence Bougainville - 7 boulevard de Verdun. Cette situation avait conduit l'ARS à suspendre les trois chirurgiens-dentistes concernés au titre de la protection de la santé publique.

Après contrôle sur place, il est constaté que les prescriptions de l'ARS ont été mises en œuvre, permettant ainsi la reprise d'activité. Les suspensions sont levées.

#### Contexte et actions mises en place

Suite à l'inspection diligentée dans un cabinet dentaire du Port, l'ARS La Réunion avait suspendu le mardi 6 juin 2023 les trois chirurgiens-dentistes concernés à titre conservatoire et en protection de la sécurité des patients. Ces derniers ne pouvaient plus poursuivre leur activité tant qu'ils ne mettaient pas en œuvre les mesures correctives pour se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité des soins.

Les trois chirurgiens ont depuis mis en œuvre les prescriptions de l'ARS. **Un contrôle sur place a permis de constater le retour au respect des règles d'hygiène et de sécurité permettant ainsi de lever la suspension.**

**Les trois chirurgiens-dentistes peuvent donc reprendre leur activité.**

#### Information et recommandations aux patients concernés

L'ARS a réuni un comité régional d'expert composé de représentants des professions médicales et dentaires et des spécialistes d'hygiène des soins et d'infectiologie.

Ce comité a conclu à la possibilité que les patients ayant reçu des soins dans ce cabinet dentaire aient été exposés à des risques faibles de contamination par les virus des hépatites B et C et du VIH.

Il a été retenu d'informer les patients des 12 dernières années et de leur conseiller de consulter leur médecin traitant pour recevoir des conseils adaptés et se voir prescrire un dépistage de ces affections.

L'Assurance maladie a pu procéder à l'information individuelle par courrier des patients ayant fréquenté ce cabinet sur les deux dernières années et demi.

L'information des patients venus antérieurement devra être effectuée par les trois chirurgiens-dentistes, sous le contrôle de l'ARS.



Contact presse  
Service Communication ARS LA REUNION  
0692 66 61 20 - [ars-reunion-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-communication@ars.sante.fr)

Pour toute information ou question, un numéro de téléphone dédié est mis à disposition des patients de ce cabinet dentaire par l'ARS

**0262 724 720**

(prix d'un appel local)

**Du lundi au vendredi : de 7h30 à 19h**

**Le samedi : de 8h à 18h**

